DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX : rue de Chartres No 73, NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 10 OCTOBRE 1865 entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS
MARDI MATIN, 10 OCTOBRE.

MM. DRAKE & MARKHAM, rue de Camp, No 56, ont en magnifique assortiment de bottines polonaises de dames, de demoiselles et d'enfants, pour le froid.

Pour la liste des arrivages et des départs celle des importations, exportations et consignations, et ce qui concerne le mouvement du port en général, voir la partie anglaise.

ANNONCES
De la deuxième Page.

On trouvera désormais à la deuxième page de l'*Abeille* toutes les annonces de ventes à l'encan et de vente judiciaires, ainsi que les avis du shérif et des cours.

Et à la troisième page, nombre d'annonces.

FEUILLETON
Pour le feuilleton, voir la deuxième page.

Vendue à l'encan ce soir.
Pour l'heure et les détails, voir nos annonces.

Par W H Bunnell—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, des moitié et quarte indivis d'biets de terre, dans le Premier District, dans le Quatrième District, et dans la ville de Carrollton. Voir les détails dans l'annonce—Ces propriétés proviennent de la succession Wm H Hills.

Par le shérif—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, deux terrains dans le Troisième District, rue Victoire, avec une maison de résidence à chacun des terrains—Aussi, un terrain avec bâtisses, dans le Premier District, rue Melpomène, un autre terrain avec bâtisses, rue Franklin—Dans tertains conditions, dans le Premier District, rue Jackson ou Gasquet, avec bâtisses sur les deux.

Par E Roger & Co—à leurs salles d'encan, vente avec catalogue, de marchandises sèches et étrangères, de l'importation de MM. A. Storsenagger & Co.

Par Hoffman & Macke—à leur magasin d'encan, rue de Chartres, grande vente, sans réserve, de 200 caisses bottes, souliers, et bisdequine, pt cardes action et à latine.

Par S Turpin—au No 61, rue Vieille-Levée, les articles suivants endommagés à bord de la goélette Harriet Wood, venue de Matamoros, vin rouge et blanc, cacao, cuir, &c, &c.

Par D E Morpay—à midi, au face du poteau 38 Troisième District, chaîbon de Bienville, et à 10 heures en face du poteau 25, Premier District, meilleure muscovado.

Par John C Bisbee—à 10 heures, à son magasin d'encan, 83 rue Bienville, grande vente de marchandises sèches.

Par J P Boisseau—au No 52 de la rue Gravier, pommes de terre, oignons, liqueurs, &c.

Par Gabriel de Ferriet—au No 42 de la rue Royale, meubles.

Par Vincent & Co—au No 16 de rue de Chartres, voiture et deuxième notice, certain, quinzes, &c.

Par D E Morpay—au No 47 de la rue des Magasins, chandelles, café, etc.

LA CONVENTION UNIONISTE CONSERVATRICE.

La convention des "unionistes conservateurs" s'est réunie de nouveau hier à midi, et le comité, sur la vérification des pouvoirs, a présenté la liste des délégués accrédités à la convention, liste que l'on trouvera en entier dans notre partie anglaise On y voit figurer les noms de ceux qui voulaient se faire nommer délégués à la convention démocratique et qui n'ayant pas réussi reparaissent comme délégués à la convention unioniste. Parmi les noms marqués nous trouvons ceux de MM. Field, Shaw exshérif, Fish au greffe de la Seconde Cour, propriétaire du *Time* et de *Delta*, & cetera, noms qui ne sont signalés comme abolitionistes ardents dans la convention de 1864, figurent quelques fougueux sécessionistes de la veille comme M. Henry C. Castellanos. Les paroisses ne sont guères représentées que par procuration, et, entre nous, on peut dire que ce parti unioniste conservateur n'est organisé qu'en vue des élections municipales à venir et dans le but d'obtenir des places pour les meneurs.

La convention a choisi pour son Président permanent M. F. Fosetter, qui est censé représenter les paroisses St. Martin et Vermilion et pour vice-président M. Denis Cronan, W. F. Stocker, W. D Mann, W. W. Whiting et le juge Hawkins.

Le Président a désigné pour le comité chargé de rédiger le programme de parti, MM. Henry C. Castellanos, président, A P Field, L Castanel, J. W. Thomas, W. D Mann, Siméon Bidan, C. W. Stauffer, juge Hawkins, J. F. Mancuel, J. A. Maddox et O. P Claoch.

M. Castellanos an nom de ce comité a présenté une série de résolutions qui ont été adoptées à l'unanimité.

Par ces résolutions la convention reconnaît comme finale et sans appel la solution apportée par la guerre aux questions qui divisaient le Nord et le Sud, et elle "saisie avec orgueil la restauration de l'autorité fédérale sur le domaine national comme une réforme très importante de notre forme républicaine de gouvernement. Elle déclare que l'allégeance de tout ci oyen américain est, vis-à-vis du gouvernement des Etats-Unis, le premier lien au gouvernement des Etats-Unis. Elle déclare son opposition inflexible au payement à aucune dette contractée par les autorités civiles ou militaires établies dans l'Etat pour la poursuite de la guerre contre les Etats-Unis et elle condamne comme juste que toutes les dettes encourues par le gouvernement pour la restauration de la paix et de l'unité nationales soient liquidées promptement par un système de taxes réparties également. Enfin elle se prononce en faveur de la Constitution de 1864 qui restreint la franchise électorale à la race blanche, au faible et à une amnistie générale et pour le rappel de la loi de confiscation.

Après l'adoption de ces résolutions la convention s'est ajournée.

Dans la séance du soir, après un débat insignifiant sur les pouvoirs de certains délégués, la convention a procédé aux nominations. Juge Maînon Wells a été désigné pour être candidat au gouvernorat, le juge Talial-ero pour celui de lieutenant-gouverneur, J G Kinnis d'Assomption, pour celui de secrétaire d'Etat, Adam F Michel le Jefferson, pour celui de trésorier, par 107 voix contre 20 données à J. G. Bel der. M. Valsin Forcest, de S. Martin, a été désigné comme auditeur.

M Lacey a été choisi après un vif débat pour attorney-général par 81 voix contre 46 données à M Lynch, et le colonel R C Kenn a été choisi comme commissaire des terres par 80 voix contre 50 données à F Scott, et à M McNair.

Voici les candidats désignés pour le Congrès : 1er district—Jules E. Abel,

2e " " Wm Mitchell, de Jefferson,
3e " " John Key, de Ouachitas.

Pour le lieutenant-gouverneur, le docteur Delpeuch, on a cru retirer son nom sans faire de mécontents.

Après ou dessous de M. Field, le prési dent a été autorisé à nommer le comité exécutif et la convention a été ajournée.

CONCERT A L'OPÉRA.—Le concert de MM. Ossera et Grenier doit avoir lieu ce soir à l'opéra et sera bien beau. Le solos que doit exécuter Labitzki valent seuls le prix du concert de Berlot, la Fantaisie-Caprice de Vieuxtemps et le Carnaval de Venise. Ces trois morceaux à eux seuls devraient suffire à attirer la foule, mais les amateurs de bonne musique attacheront également de prix au fameux sextuor de M. Vieuxtemps pour 2 violons, 2 altos, violoncelle et contrebasse, au grand trio de même auteur pour piano, violon et violoncelle, et à un autre trio sur l'*Africaine* pour les mêmes instruments. Quelques morceaux de chant par MM Krebs et Davis jetteront un peu de variété dans le programme.

COMPAGNIE POUR LA FABRICATION DE LA GLACE.—Nous avons déjà annoncé la formation d'une compagnie pour la fabrication de la glace en Louisiane, au capital de un million de dollars divisé en 20,000 actions de $50 chacune. Des souscriptions pour la moitié de ce capital sont solicitées aux conditions suivantes : 40 pour cent payables comptant dès que le Conseil de Direction sera organisé, et 60 pour cent en trois paiements ultérieurs indépendamment des avantages assurés aux souscripteurs par les récitals commerciaux de l'entreprise, MM Hanier, Labarre de Clo, annoncent aujourd hui que les souscripteurs auront le droit de recevoir chaque jour à leur résidence cinq livres de glace moyennant $1 50 par mois, c'est-à-dire à un cent la livre On verra par le calcul présenté dans leur annonce que le détenteur de 2 actions réalisera en huit mois une économie de $36 000, ce qui, ajouté à un dividende présumable de 30 0/0 donnerait au bout d'un an $66 de bénéfice sur un capital de cent piastres! La Compagnie s'organisera dès qu'il y aura $250,000 de souscription.

Nouvelles Marchandises.—MM Dawson & Fils, rue du Canal, No 163, annoncent aujourd'hui dans nos colonnes qu'ils viendront à partir de jeudi 12 du courant, une foule d'articles venus par les derniers arrivages. Ce sont des soies, des couvertures, des imprimés, poils de chèvre, étoffes de toilette, manteaux de drap et une grande variété de marchandises de fantaisie. On trouvera dans la maison Dawson beaucoup d'articles qui étaient devenus fort rares et qui, par cela même, étaient tenus à des prix presque inabordables. Nous en félicitons les personnes qui ont besoin et nous les engageons à aller faire une visite au magasin de la rue du Canal, No. 163, où elles obtiendront, sans aucun doute, à des prix modérés, tous les articles qu'elles pourront désirer, soit pour toilette, soit pour le service de maison. Nous ajoutons que le moyen d'être bien servi est d'acheter le plus tôt possible, car une fois les premiers arrivages épuisés, il est clair que le prix des marchandises sèches montera en tout de balance.

Nouvelles de la ville et aux marchands de la

[illegible]NERET.—M J. B
publie qu'il a
[illegible]rue à
[illegible]rue et
[illegible]ndoir.

CONCERT A L'OPÉRA.—Le concert de MM. Ossera et Grenier doit avoir lieu ce soir à l'opéra et sera bien beau. Le solos que doit exécuter Labitzki valent seuls le prix du concert de Berlot, la Fantaisie-Caprice de Vieuxtemps et le Carnaval de Venise. Ces trois morceaux à eux seuls devraient suffire à attirer la foule, mais les amateurs de bonne musique attacheront également de prix au fameux sextuor de M. Vieuxtemps pour 2 violons, 2 altos, violoncelle et contrebasse, au grand trio de même auteur pour piano, violon et violoncelle, et à un autre trio sur l'*Africaine* pour les mêmes instruments. Quelques morceaux de chant par MM Krebs et Davis jetteront un peu de variété dans le programme.

COMPAGNIE POUR LA FABRICATION DE LA GLACE.—Nous avons déjà annoncé la formation d'une compagnie pour la fabrication de la glace en Louisiane, au capital de un million de dollars divisé en 20,000 actions de $50 chacune. Des souscriptions pour la moitié de ce capital sont solicitées aux conditions suivantes : 40 pour cent payables comptant dès que le Conseil de Direction sera organisé, et 60 pour cent en trois paiements ultérieurs indépendamment des avantages assurés aux souscripteurs par les récitals commerciaux de l'entreprise, MM Hanier, Labarre de Clo, annoncent aujourd hui que les souscripteurs auront le droit de recevoir chaque jour à leur résidence cinq livres de glace moyennant $1 50 par mois, c'est-à-dire à un cent la livre On verra par le calcul présenté dans leur annonce que le détenteur de 2 actions réalisera en huit mois une économie de $36 000, ce qui, ajouté à un dividende présumable de 30 0/0 donnerait au bout d'un an $66 de bénéfice sur un capital de cent piastres! La Compagnie s'organisera dès qu'il y aura $250,000 de souscription.

Nouvelles Marchandises.—MM Dawson & Fils, rue du Canal, No 163, annoncent aujourd'hui dans nos colonnes qu'ils viendront à partir de jeudi 12 du courant, une foule d'articles venus par les derniers arrivages. Ce sont des soies, des couvertures, des imprimés, poils de chèvre, étoffes de toilette, manteaux de drap et une grande variété de marchandises de fantaisie. On trouvera dans la maison Dawson beaucoup d'articles qui étaient devenus fort rares et qui, par cela même, étaient tenus à des prix presque inabordables. Nous en félicitons les personnes qui ont besoin et nous les engageons à aller faire une visite au magasin de la rue du Canal, No. 163, où elles obtiendront, sans aucun doute, à des prix modérés, tous les articles qu'elles pourront désirer, soit pour toilette, soit pour le service de maison. Nous ajoutons que le moyen d'être bien servi est d'acheter le plus tôt possible, car une fois les premiers arrivages épuisés, il est clair que le prix des marchandises sèches montera en tout de balance.

Nouvelles de la ville et aux marchands de la

Mémoire des Planteurs au général Canby.

A un meeting des planteurs et délégués des paroisses inondées de la Louisiane, tenu à l'Hôtel St-Charles, dans cette ville, le 4 octobre dernier, la résolution et le mémoire qui suivent ont été adoptés :

RESOLUTION.

Résolu, qu'un comité soit nommé par le Président de cette Convention, pour rédiger un mémoire qui devra être soumis au gouverneur Wells et au major-général E. R. S Canby, au sujet de la reconstruction et de la réparation des Levées sur le Mississippi.

MEMOIRE.

A Son Excellence J. Madison Wells, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, et au major-général E. R. S. Canby, commandant le Département de la Louisiane.

On peut se former une idée générale de l'étendue de l'inondation en jetant un coup d'œil sur la carte de l'Etat de la Louisiane. Cette inondation a couvert toutes les terres situées entre le Mississippi, l'Ouachita et le Black River, et toutes les terres situées au Sud de la Rivière Rouge et à l'Est du Bayou Bœuf et du Bayou Teche, jusqu'à la Baie de Berwick, en aussi toutes les terres situées entre le Bayou Lafourche et la Rivière Atchafalaya. On estime que huit millions, deux cent trente mille arpents de terre ont été inondés, dont une grande partie était en état de culture.

Afin de montrer l'étendue du dommage subi, nous nous référerons à un estimation faite par ordre du Juri de Police de la paroisse de Lafourche. Il appert de ce que, dans cette paroisse seulement, 2 110 personnes ont été forcées d'abandonner leurs foyers, 2,160 balles de coton ont été probablement perdues par suite de l'inondation de 4,322 arpents de terre déjà plantés, 180 000 boisseaux de maïs, produit probable de 1,500 arpents, et 1,515,000 livres de sucre, produit estimé de 3 000 arpents, ont été entièrement détruits.

La valeur estimée des produits détruits est de $3,315,816. Dans cette estimation ne sont pas compris le dommage causé aux plantations, ni la perte en bestiaux. Nous avons estimé que les pertes causées aux paroisses, ajoutées à celles-là, s'élèvent à la somme de trois millions de piastres.

Ces terres étaient réunies à des millions de piastres avant la guerre, et les produits de ces terres avaient été, suivant le rapport de l'Auditeur d'Etat pour l'année 1861, s'élevaient à 33 millions 500 mille. Ils pisent à. Le coût estimé de reconstruction des levées le long du Mississippi ne dépasserait pas $2,000,000. D'après le rapport de l'ingénieur nommé par l'autorité des Etats-Unis et de l'Etat de la Louisiane. Quelques-unes des réparations additionnelles seraient probablement nécessaires pour reconstruire des Levées sur l'Atchafalaya et les autres cours d'eau latéraux.

Comme question financière, la réparation immédiate des levées se recommande à l'Etat et au gouvernement des Etat Unis. Il est plus que probable que la perte en taxes encourra à une somme plus forte que celle qu'il faudrait pour construire les digues nécessaires à la protection des terres encore non endiguées contre une seconde inondation. Il faut ne pas perdre de vue que les terres ne seront pas vendues l'année prochaine, et que ceux qui ne sont pas ruinés auront fait toute la dépense pour sauver les leurs. D'ailleurs il faut compter la destruction des nègres et de notre Etat, tres en de personnes qui ne sont pas propriétaires de terres, de deux récoltes de coton, et de toutes les pertes de revenus qui sont indévitables tant que la guerre ne sera pas reconstruite dans ses limites.

Il faut se rappeler aussi que c'est des terres rouges sera toujours cette, et que le mal dont nous nous plaignons aujourd'hui ne se reproduira plus. Si les travaux de réparation sont restreints à une autre saison, il faudra alors, au moins, une plus grosse somme pour les réparations, parce que les brèches auront été agrandies toujours, d'autres terres seront inondées, et les intérêts agricoles du pays en souffriront d'autant plus.

Les terres seront probablement couvertes d'une végétation presque tropicale d'arbustes et de lianes, etc., qui rendront très difficile leur remise en culture. Il faudra alors brûler de nouveau. Il est certain que si ces soins négligées long temps, toute la contrée devra être déserte et absolument à la dessaisie.

Le comité pense que l'Etat de la Louisiane a droit d'en appeler au pouvoir commandant le département, par l'intermédiaire de l'Exécutif Etat, pour avoir recours des Etats-Unis assistance pour sauver une si riche partie de son territoire. Les mesures qui ont été prises par le Mississippi et par d'autres Etats ont été de nature à encourager à croire qu'il en sera de même dans notre Etat. Il est certain que si ces soins négligées long temps, toute la contrée devra être déserte et absolument à la dessaisie.

Le comité pense que l'Etat de la Louisiane a droit d'en appeler au pouvoir commandant le département, par l'intermédiaire de l'Exécutif Etat, pour avoir recours des Etats-Unis assistance pour sauver une si riche partie de son territoire. Les mesures qui ont été prises par le Mississippi et par d'autres Etats ont été de nature à encourager à croire qu'il en sera de même dans notre Etat. Il est certain que si ces soins négligées long temps, toute la contrée devra être déserte et absolument à la dessaisie.

Les compagnons de Franklin.

Nous annoncions, il y a quinze jours, qu'on avait reçu des nouvelles du capitaine Hall, le courageux voyageur qui a entrepris de trouver les traces de l'expédition de Sir John Franklin dans les régions arctiques, et nous donnions un résumé de sa lettre à M. Grinnell. Depuis de capitaine Chapel a reçu de M. Hall une lettre datée du golfe Repulse, dans le 69e degré de latitude Nord, et à 92° 20' de longitude O. Pour faire comprendre l'intérêt de cette lettre, rappelons d'abord que sir John Franklin était parti d'Angleterre pour sa dernière expédition en mai 1845 et que depuis le 26 juillet suivant, jour où il rencontra un baleinier dans la baie de Baffin, il n'a plus été vu par aucun homme blanc. Le docteur Kane, des Etats-Unis, a fait deux voyages aux régions arctiques, sous les auspices de M. Henry Grinnell, sans rien apprendre sur le sort de Franklin ; mais il est la satisfaction de découvrir la mer Polaire libre de glace. Plus tard, le docteur Kae s'est assuré qu'une cinquantaine d'hommes, ayant évidemment fait partie de l'expédition de Franklin, étaient morts à une petite distance du nord-ouest de la rivière Great Fish. Plus tard, le capitaine McClintock trouva dans l'île du King William, un papier sur lequel était écrite une note signée par les capitaines Fitzjames et Crozier, compagnons de Franklin, en date du 25 avril 1848, qui annonçait que Franklin était mort le 11 juin 1847. Voici maintenant un résumé de la dernière lettre du capitaine Hall.

Le voyageur se félicite de ses rapports avec les Esquimaux de Winter Island et d'Sylootik, qui lui ont donné des renseignements précieux sur les expéditions de Parry et de Franklin.

"Ce que j'ai découvert de plus important, dit-il, c'est le fait qu'il peut y avoir encore trois survivants de l'expédition de Sir John Franklin, et que l'un d'eux est Crozier, celui à même qui prit le commandement après la mort de Franklin." Crozier et trois de ses hommes furent rencontrés par un Esquimau près de Neitchille, dans le Boothia Félix. Crozier, réduit à l'état de squelette, était près de mourir de faim ; mais ses compagnons étaient gras. Ils étaient maintenus dans cet état en mangeant la chair de leurs compagnons morts, tandis que Crozier avait toujours refusé de participer à cet horrible nourriture. Le bon Esquimau prit soin des quatre Anglais. Il ramena Crozier à la vie en lui faisant manger du phoque en très petites quantités à la fois. Il garda ses voyageurs sous sa protection, excepté l'un d'eux, qui mourut, pendant tout un hiver. Au printemps, il les conduisit à Neitchille, où ils vécurent avec les Indiens, qui les traitaient fort bien. Enfin Crozier, avec ses deux compagnons et un Indien, partit avec un détachement vers le Nord. Depuis, les Indiens n'en ont plus entendu parler. Quelques-uns paraissent à croire qu'il vit encore, ainsi que ses deux compagnons. Le capitaine Hall promet d'autres renseignements sur l'expédition de Frank in à sur celles qui l'ont précédée.

(Messager France American.)

Chaussures et cardes à coton — MM. Hoffman & Marks vendront à l'encan dans leur salle rue de Chartres No 38, mardi dix octobre à 10 heures, 200 caisses de chaussures de tout genre récemment reçues et 450 caisses de cardes à coton et à laine—Voir l'annonce. 2

NOUVELLES AMÉRICAINES.

Le 15 septembre, devant la cour criminelle à St-Louis, un avocat défendant un nègre accusé de vol, a dit que sur la constitution, ce client avait droit à être jugé par un juri de nègres. Le cour a mis la prétention de côté et a passé outre.

Le gouverneur Murphy de l'Arkansas, a ordonné par ordre la dernière élection des membres du Congrès. L'Etat est divisé en trois districts. Les citoyens de nègres qui devaient avoir lieu le 25 à Raleigh, Caroline du Nord, a été ajournée.

Il y a plus que cinq régiments de blancs dans le Caroline du Nord, quatre de l'Indiana et un du Michigan.

Les volontaires de tout le district de Columbia ont été licenciés.

On trouve chaque jour aux forges de Chattanooga 45 tonneaux de vieux fer de la ligne, dans les mains du gouvernement.

La cour martiale devant laquelle l'hon Emerson Etheridge doit être jugé pour crime de caractère civil, se réunira bientôt à Memphis. La *Gazette* de Nashville dit : "Les accusations, contre M. Etheridge, comprennent, une désapprobation de la politique suivie par les présidents Lincoln, et quelques objections écrites sur la politique du président Johnson et du gouverneur Brownlow"

Depuis 1715, époque où les plants de vigne furent introduits en Californie par des prêtres, la récolte de vin a toujours manqué. En 1861, le rendement a été de 4 millions de gallons de vin et 300,000 gallons d'eau de vie.

Le juge Doughton, de la cour de circuit de Covington, a décidé que la loi d'appropriation du Kentucky était inconstitutionnelle, parce que la cour d'appel confirmera cette décision. La loi d'expatriation avait pour but d'enlever les franchises électorales à ceux qui avaient commis de certains actes jugés pendant la guerre.

Dans un dernier meeting des citoyens du comté de Maury, Tenn., présidé par le général Pillow, M. Jess S. Harris, ex-shérie bien connu, a présenté la résolution suivante qui a été adoptée à l'unanimité :

Résolu qu'il est du aux soldats confédérés, revenus chez eux, de déclarer formellement que leur conduite a été régulière et patriotie et qu'ils ont agi en tout comme de fidèles citoyens soumis aux lois.

Les nègres de Norfolk, Alexandria et Richmond (Virginie), tiennent des meetings et collectent de l'argent dans le but d'acheter une église pour le général Butler.

On prend des mesures à Philadelphie et à Boston pour empêcher, s'il est possible, la visite du duc d'Edimbourg.

Le maire de Vicksburg ayant signifié sa volonté d'accorder aux nègres le droit de témoigner devant sa Cour et d'imposer aux nègres volontaires le fois de l'Etat et les ordonnances de la ville les mêmes peines qu'aux blancs commettant les mêmes offenses, le colonel Thomas, assistant commissaire du Bureau des Affranchis, pour l'Est du Mississippi, a déclaré aux officiers de ce bureau d'intervenir dans les devoirs des autorités de ville et de prendre connaissance des affaires du ressort du maire et leur a ordonné de lui renvoyer toutes les affaires locales.

Les prochaines élections en Italie.

Extrait de la France.

Aujourd'hui, en Italie, on ne s'occupe que des prochaines élections. Tous les partis en commencent la guerre ; tous se préparent à la lutte. C'est la future Chambre qui décidera des négociations de M Vegezzi, c'est la future Chambre qui fera entrer sur l'établissement définitif de la monarchie italienne l'influence la plus décisive.

Des brochures, des appels aux électeurs surgissent de tous côtés. Les opinions extrêmes s'agitent pour rassembler et entraîner le sentiment de public.

Au milieu de ces débats, un illustre Italien, l'ancien président du conseil des ministres de Victor-Emmanuel, le docteur de Machiavel, l'ami de César Balbo, l'auteur des *Espérances de l'Italie*, le glorieux blessé de Vicence, l'homme d'Etat si justement honoré par tout ce qu'il y a en Europe d'amis sincères de l'Italie, M. Massimo d'Azeglio, a élevé la voix. Dans une brochure adressée aux électeurs, il leur a rappelé leurs devoirs, leurs droits, leurs intérêts de son expérience et de son patriotisme, et a montré ce qu'ils doivent exiger de ceux qu'ils enverront à la Nouvelle Chambre.

Nous rendrons compte de cette brochure, mais nous voulons dès aujourd'hui la signaler. Deux passages nous ont particulièrement frappés. Le premier est la courageuse déclaration que fait M. d'Azeglio de l'impossibilité où sera longtemps encore l'Italie de reconquérir Venise par ses propres forces.

Lui qui, lors de la guerre de 1848, s'était si noblement distingué par sa bravoure dans cette partie de la campagne, il reconnaît que ce n est pas là le premier objet que doit se proposer l'Italie. Personne ne l'admirait dans cette entreprise prématurée, ni l'Autriche, ni la France, ni même la France, prête à favoriser pour défendre la péninsule, mais résolue à ne pas la laisser devenir trop redoutable. "Croyez-vous, dit M. d'Azeglio aux intelligences qui demandent Venise ou la mort, croyez-vous que l'Europe fera la guerre pour vous plaire, et que sa cause est indivisible avec la vôtre, pendant que quelques braves Italiens iront se faire tuer à Vérone ou à Venise ?"

M. d'Azeglio a plus servi et rendu justice à la France. Il en parle en homme qui a pu apprécier de près nos intentions et l'efficacité de notre concours. Et ce n'est pas lui qui aurait la pensée de séparer la France du chef actuel de son gouvernement. Car c'est l'Empereur qui a voulu affranchir l'Italie, c'est l'Empereur qui a apporté dans cette grande entreprise en réconciliation bien connue, et qui a bravé, pour la réaliser, les émotions et les soupçons injustes de l'Europe.

Oui, s'écrie l'ancien ministre de Victor Emmanuel, l'indépendance de l'Italie a été le premier vœu de tout Italien depuis Pétrarque jusqu'à Charles-Albert. Mais jamais nous n'y serions arrivés sans Napoléon III et sans l'armée française. *Ripeto, ripeto, ripeto (ancora francese).* Je le dis hautement : ce sont là nos bienfaiteurs.... L'empereur a droit à notre reconnaissance à un autre point de vue encore. Une fois notre indépendance assurée, personne ne se défier de nous, et juger non prudent de s'engager dans une guerre de difficile sans autre compagnon d'armes qu'un pays si petit par le territoire (le Piémont) "Mais lui, il a eu foi dans un peuple dont il connaissait l'histoire, et grâce à Dieu, ce confiance a honorable pour nous n'a pas été trompée !"

Voilà comment M. d'Azeglio répond à ceux qui cherchent à exciter des défiances entre la France et l'Italie.

Les exagérés de tous les partis voudraient faire les élections les uns sur la question de Venise, les autres sur la question de Rome. Ce n'est pas là la vraie terrain ; les électeurs doivent se faire sur les questions intérieures, par tout ce qui peut consolider le nouvel état de choses sans violence, sans secousse, et M. d'Azeglio recommande surtout de ne choisir que des hommes dévoués à l'Italie et au roi.

SERVICE POSTAL.

La lettre suivante a été adressée au gouverneur Wells :

Département de la Poste, }
Bureau des contrats. }
Washington, 23 septembre 1865 }

Monsieur—J'ai l'honneur de vous dire en réponse à votre communication de 28 août, adressée au Président et par lui référée au directeur-général des Postes, que le 30 août dernier, ordre a été donné pour qu'un contrat fut passé avec la Compagnie du Mississippi et de l'Atlantique pour le transport des malles trois fois par semaine entre Cairo et la Nouvelle Orléans, les steamers engagés devant s'arrêter aux principaux débarcadères situés entre ces deux points. Le service doit il est question est déjà en opération et je département juge qu'il est soumant pour le moment.

Très respectueusement, etc.

GEO W. MCLELLAN,
Second assistant du directeur-général des Postes.

LE SERMENT SPECIAL.—Voici le texte du serment spécial que doivent prêter avant d'entrer en fonctions les membres du Congrès, en vertu d'une loi de juillet 1863. Le rappel de cette loi nous paraît exigé par les circonstances :

Je jure solennellement que je n'ai jamais porté les armes volontairement contre les Etats-Unis depuis que j'en suis devenu citoyen ; que j'en ai pas donné, par ma propre volonté, aide, secours, conseil ou encouragement aux personnes armées contre eux ; que je n'ai ni recherché, ni accepté, ni tenté d'exercer des fonctions publiques sous un prétendu pouvoir ou hostilité avec les Etats Unis ; et que je n'ai pas donné volontairement mon aide à un gouvernement, à un pouvoir ou à une constitution hostile aux Etats-Unis. Je jure également que je défendrai la constitution des Etats Unis, ainsi bien que le permettront mon savoir et mon habileté.

L'AFFAIRE OTTO EULENBOURG.

Le meurtre d'un français nommé Otto par le comte d'Eulenbourg, commis dans les rues de Bonn, Prusse rhénane, au mois d'août dernier, a causé une certaine émotion dans la ville de Strasbourg, où habite la famille du défunt. Le maire de Strasbourg a écrit au ministre des affaires étrangères, et de nombreuses pétitions ont été signées en Alsace et adressées au Sénat pour demander l'intervention du gouvernement français dans le but de faire punir le meurtrier.

M. Drouyn de Lhuys a répondu au maire de Strasbourg qu'il avait chargé l'ambassadeur français à Berlin de suivre cette affaire, et que le gouvernement prussien avait promis qu'aucune considération personnelle n'arrêterait le cours de la justice. Néanmoins l'affaire a pris des proportions telles que le ministre a cru devoir faire à l'empereur un rapport spécial.

La *Gazette de l'Allemagne*, qui cherche évidemment à encourir la colère d'Eulenbourg, raconte le fait en ces termes :

"Le 1 août, l'étudiant comte d'Eulenbourg, engagé volontaire dans les hussards, et l'étudiant B....., se trouvèrent engagés avec quelques camarades dans une discussion, qui devint avant droit à être jugé par un juri de nègres. Le cour-a mis la prétention de côté et a passé outre.

Le gouverneur Murphy de l'Arkansas, a ordonné par ordre la dernière élection des membres du Congrès. L'Etat est divisé en trois districts. Les citoyens de nègres qui devaient avoir lieu le 25 à Raleigh, Caroline du Nord, a été ajournée.

Il y a plus que cinq régiments de blancs dans le Caroline du Nord, quatre de l'Indiana et un du Michigan.

Les volontaires de tout le district de Columbia ont été licenciés.

On trouve chaque jour aux forges de Chattanooga 45 tonneaux de vieux fer de la ligne, dans les mains du gouvernement.

La cour martiale devant laquelle l'hon Emerson Etheridge doit être jugé pour crime de caractère civil, se réunira bientôt à Memphis. La *Gazette* de Nashville dit : "Les accusations, contre M. Etheridge, comprennent, une désapprobation de la politique suivie par les présidents Lincoln, et quelques objections écrites sur la politique du président Johnson et du gouverneur Brownlow"

Depuis 1715, époque où les plants de vigne furent introduits en Californie par des prêtres, la récolte de vin a toujours manqué. En 1861, le rendement a été de 4 millions de gallons de vin et 300,000 gallons d'eau de vie.

Le juge Doughton, de la cour de circuit de Covington, a décidé que la loi d'appropriation du Kentucky était inconstitutionnelle, parce que la cour d'appel confirmera cette décision. La loi d'expatriation avait pour but d'enlever les franchises électorales à ceux qui avaient commis de certains actes jugés pendant la guerre.

Dans un dernier meeting des citoyens du comté de Maury, Tenn., présidé par le général Pillow, M. Jess S. Harris, ex-shérie bien connu, a présenté la résolution suivante qui a été adoptée à l'unanimité :

Résolu qu'il est du aux soldats confédérés, revenus chez eux, de déclarer formellement que leur conduite a été régulière et patriotie et qu'ils ont agi en tout comme de fidèles citoyens soumis aux lois.

Les nègres de Norfolk, Alexandria et Richmond (Virginie), tiennent des meetings et collectent de l'argent dans le but d'acheter une église pour le général Butler.

On prend des mesures à Philadelphie et à Boston pour empêcher, s'il est possible, la visite du duc d'Edimbourg.

Le maire de Vicksburg ayant signifié sa volonté d'accorder aux nègres le droit de témoigner devant sa Cour et d'imposer aux nègres volontaires le fois de l'Etat et les ordonnances de la ville les mêmes peines qu'aux blancs commettant les mêmes offenses, le colonel Thomas, assistant commissaire du Bureau des Affranchis, pour l'Est du Mississippi, a déclaré aux officiers de ce bureau d'intervenir dans les devoirs des autorités de ville et de prendre connaissance des affaires du ressort du maire et leur a ordonné de lui renvoyer toutes les affaires locales.

Les prochaines élections en Italie.

Extrait de la France.

Aujourd'hui, en Italie, on ne s'occupe que des prochaines élections. Tous les partis en commencent la guerre ; tous se préparent à la lutte. C'est la future Chambre qui décidera des négociations de M Vegezzi, c'est la future Chambre qui fera entrer sur l'établissement définitif de la monarchie italienne l'influence la plus décisive.

Des brochures, des appels aux électeurs surgissent de tous côtés. Les opinions extrêmes s'agitent pour rassembler et entraîner le sentiment de public.

Au milieu de ces débats, un illustre Italien, l'ancien président du conseil des ministres de Victor-Emmanuel, le docteur de Machiavel, l'ami de César Balbo, l'auteur des *Espérances de l'Italie*, le glorieux blessé de Vicence, l'homme d'Etat si justement honoré par tout ce qu'il y a en Europe d'amis sincères de l'Italie, M. Massimo d'Azeglio, a élevé la voix. Dans une brochure adressée aux électeurs, il leur a rappelé leurs devoirs, leurs droits, leurs intérêts de son expérience et de son patriotisme, et a montré ce qu'ils doivent exiger de ceux qu'ils enverront à la Nouvelle Chambre.

Nous rendrons compte de cette brochure, mais nous voulons dès aujourd'hui la signaler. Deux passages nous ont particulièrement frappés. Le premier est la courageuse déclaration que fait M. d'Azeglio de l'impossibilité où sera longtemps encore l'Italie de reconquérir Venise par ses propres forces.

Lui qui, lors de la guerre de 1848, s'était si noblement distingué par sa bravoure dans cette partie de la campagne, il reconnaît que ce n est pas là le premier objet que doit se proposer l'Italie. Personne ne l'admirait dans cette entreprise prématurée, ni l'Autriche, ni la France, ni même la France, prête à favoriser pour défendre la péninsule, mais résolue à ne pas la laisser devenir trop redoutable. "Croyez-vous, dit M. d'Azeglio aux intelligences qui demandent Venise ou la mort, croyez-vous que l'Europe fera la guerre pour vous plaire, et que sa cause est indivisible avec la vôtre, pendant que quelques braves Italiens iront se faire tuer à Vérone ou à Venise ?"

M. d'Azeglio a plus servi et rendu justice à la France. Il en parle en homme qui a pu apprécier de près nos intentions et l'efficacité de notre concours. Et ce n'est pas lui qui aurait la pensée de séparer la France du chef actuel de son gouvernement. Car c'est l'Empereur qui a voulu affranchir l'Italie, c'est l'Empereur qui a apporté dans cette grande entreprise en réconciliation bien connue, et qui a bravé, pour la réaliser, les émotions et les soupçons injustes de l'Europe.

Oui, s'écrie l'ancien ministre de Victor Emmanuel, l'indépendance de l'Italie a été le premier vœu de tout Italien depuis Pétrarque jusqu'à Charles-Albert. Mais jamais nous n'y serions arrivés sans Napoléon III et sans l'armée française. *Ripeto, ripeto, ripeto (ancora francese).* Je le dis hautement : ce sont là nos bienfaiteurs.... L'empereur a droit à notre reconnaissance à un autre point de vue encore. Une fois notre indépendance assurée, personne ne se défier de nous, et juger non prudent de s'engager dans une guerre de difficile sans autre compagnon d'armes qu'un pays si petit par le territoire (le Piémont) "Mais lui, il a eu foi dans un peuple dont il connaissait l'histoire, et grâce à Dieu, ce confiance a honorable pour nous n'a pas été trompée !"

Voilà comment M. d'Azeglio répond à ceux qui cherchent à exciter des défiances entre la France et l'Italie.

Les exagérés de tous les partis voudraient faire les élections les uns sur la question de Venise, les autres sur la question de Rome. Ce n'est pas là la vraie terrain ; les électeurs doivent se faire sur les questions intérieures, par tout ce qui peut consolider le nouvel état de choses sans violence, sans secousse, et M. d'Azeglio recommande surtout de ne choisir que des hommes dévoués à l'Italie et au roi.

TERRIBLE DRAME.

—On n'avait pas encore eu à Londres, le temps de se remettre de l'émotion causée par la quintuple assassinat commis par Southy, qu'on signalait un double meurtre, accompli par un jeune homme, sur la personne de son père et de sa belle-mère dernière. L'assassin a voulu se suicider, mais il ne s'est fait au coup qu'une blessure grave, et les chirurgiens sont loin de désespérer de sa vie.

Voici les faits tels que les raconte *l'International* Il y avait samedi, entre après-midi, une exposition de fleurs à Drighington (Yorshire), près de la ville de Bailey. Le crime a été commis, on avait convoqué plusieurs corps de volontaires et, entre autres, le bataillon des rifleurs de Drighington, parmi lesquels se trouvait un jeune homme appelé Eli Sykes, âgé de 18 ans.

Après la revue et les manœuvres, les volontaires se rendirent à un bal public organisé pour la fête. Eli Sykes y rencontra Hannah Brook, à laquelle